

**Zeitschrift:** Dissonance  
**Herausgeber:** Association suisse des musiciens  
**Band:** - (2002)  
**Heft:** 77

**Rubrik:** Rubrique ASM

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

catalogue de 1995 a été remplacé entre-temps par un catalogue informatisé, en plusieurs langues, consultable aussi sur Internet, quelle que soit la rubrique (nom du compositeur, genre de l'œuvre, instruments, formation particulière). Les commandes groupées qui arrivent notamment d'outre-mer confirment le bien-fondé de la stratégie. Quant aux magasins de musique suisses, les principaux d'entre eux disposent d'un extrait du catalogue par instrument.

Après son dernier appel à adhérer (automne 2001), l'association «Schweizer Musikedition / Edition Musicale Suisse» (SME/EMS), qui comptait jusque-là cent soixante-dix membres ordinaires (compositeurs, personnes intéressées, soutiens), en a admis cinquante-cinq de plus, la plupart de jeunes compositeurs. Elle rassemble donc désormais quelque cent cinquante compositeurs suisses de musique contemporaine sérieuse. Quand leurs catalogues auront été intégrés, ce seront quelque six mille œuvres qui figureront au catalogue mis à jour régulièrement ([www.musicedition.ch](http://www.musicedition.ch)) et qui pourront être livrées par le secrétariat lucernois. (On peut aussi commander des extraits du catalogue; pour les commandes de l'étranger, les prix sont indiqués en euros depuis décembre dernier.)

Le dernier projet en date de SME/EMS est de constituer un *Centre suisse d'information musicale*.

La présence sur Internet s'étant imposée dans les années 1990, l'association SME/EMS s'y est mise en liaison avec l'ASM, dont elle assure la présentation. Il est cependant devenu impératif de constituer un centre national d'information musicale comme ceux dont disposent depuis longtemps la plupart des pays européens. Après avoir procédé aux éclaircissements nécessaires, SME/EMS et son administrateur, Peter Bitterli, ont décidé de passer à l'attaque. Des entretiens tout récents ont renforcé et institutionnalisé la collaboration avec l'ASM, la Fondation SUISA pour la musique et l'Institut de musicologie de l'Université de Zurich (dirigé par le prof. Hinrichsen). La première tâche est de constituer sur Internet une banque de données efficace des compositeurs et interprètes suisses, qui fournisse des informations aussi complètes que possible, conçues de façon scientifique, et utilisables facilement par le grand public. Le système restera cependant ouvert, pour permettre de réaliser dans un avenir proche un grand réseau qui englobe toutes les institutions suisses actives dans le domaine musical et réponde à leurs besoins. **FRITZ MUGGLER**

Adresse de l'Édition Musicale Suisse: SME/EMS, case postale 7851, CH-6000 Lucerne 7, téléphone et télécopie (+41) 041 210 60 70. [www.musicedition.ch](http://www.musicedition.ch)

## Rubrique ASM

### Assemblée générale : nouveau président pour l'ASM

Lors de son assemblée générale du 21 septembre 2002, l'Association a élu son nouveau président en la personne du compositeur thurgovien **Ulrich Gasser**. Il succède au musicologue et directeur de la Haute Ecole de Musique et de Théâtre bernoise Roman Brotbeck. Celui-ci a dirigé l'Association pendant six ans au cours desquels l'Association s'est fortement rajeunie, ses structures ont été modernisées, de nombreux nouveaux membres ont rejoint les rangs, des activités nouvelles et des coopérations ont vu le jour, la palette artistique s'est élargie. Ulrich Gasser qui a fortement contribué à cette évolution en tant que vice-président veut – selon ses propres mots – maintenir la ligne du président sortant, tout en complétant les progrès structurels réalisés par des remises en question de niveau artistique et en encourageant les contacts et les échanges entre les membres qui composent, interprètent ou improvisent.

Lors de l'assemblée, deux nouveaux membres ont été élus au comité : **Marc-André Rappaz**, compositeur de Carouge (GE) et **Thomas Meyer**, critique musical de Zürich. Le comité est donc nouvellement constitué de: Ulrich Gasser, président, Alexa Montani, Marie Schwab, Nadir Vassena, Matthias Arter, Marc-André Rappaz et Thomas Meyer.

D'autres informations se trouvent sur le site internet de l'ASM : [www.asm-stv.ch](http://www.asm-stv.ch)

### Fête des musiciens à Bienne, 20 au 22 septembre 2002.

Pour la première fois dans l'histoire des Fêtes des Musiciens, la fête de cette année fut entièrement consacrée au piano. Suivant une proposition du collègue des interprètes, des œuvres importantes du 20<sup>ème</sup> siècle et des compositions de compositeurs suisses vivants furent jouées pendant les trois jours. La grande diversité du programme, les effets les plus surprenants, la qualité extraordinaire et l'enthousiasme des interprètes ont ravi le public et les membres de l'ASM présents. La présence de musiciens étrangers et d'œuvres hors du répertoire habituel des fêtes sont un exemple de l'effort d'ouverture de l'Association.

### Fonds pour matériels d'orchestre

*Le fonds commun pour l'établissement de matériels d'orchestre* permet dans la mesure des moyens à disposition de financer l'établissement de matériels pour orchestre ou ensembles de 10 parties au minimum. Les critères et conditions se trouvent sur le site internet : [www.asm-stv.ch](http://www.asm-stv.ch) ou peuvent être demandés au secrétariat de l'ASM.

### Concours : Association of Irish Composers/Mostly Modern Composition Competition

Concours de composition pour flûte et guitare. Durée six minutes max. Ouvert à tous les âges et toutes les nationalités. Prix : € 650. Délai : 20 décembre 2002.

Informations : <http://www.asm-stv.ch/francais.php?page=concours> ou Association of Irish Composers, Copyright House, Pembroke Row, Dublin2, Ireland. E-mail : [info@composers.ie](mailto:info@composers.ie)